Cinquante troisième année. - N° 201 A Jeudi 17 octobre 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 665

80 – SOMME

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AMIENS

Ventes et cessions

328 451 679 RCS Amiens.
DITER.
Forme : Société Anonyme à Conseil d'Administration.
Capital : 100000.00 EUR.
Adresse : 8 bis, Allée du Vieux Berger, Zac les Bornes du Temps, 80470 Argœuves.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au BODACC relatif au projet commun de fusion Société absorbante : DITER société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros 8 Bis Allée du Vieux Berger, Zac "Les Bornes du Temps" 80470 ARGOEUVRES RCS AMIENS 328 451 679 Société absorbée : PERRIN SERVICES DEVELOPPEMENT-PSD société à responsabilité limitée au capital de 200 000 euros 12 Rue de l'Etang 80620 DOMART-EN-PONTHIEU RCS AMIENS 493 176 101 Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 1 216 076 euros Passif : 256 006 euros Actif net apporté : 960 070 euros Montant de l'augmentation de capital de la société DITER au titre de l'absorption de la société PERRIN SERVICES DEVELOPPEMENT-PSD : 148 000 euros Rapport d'échange de droit sociaux à 37 actions de la société DITER pour une (1) part sociale de la société PERRIN SERVICES DEVELOPPEMENT-PSD Montant de la prime de fusion : 812 070 euros La société DITER, ne pouvant détenir ses propres actions, voit son capital réduit de la somme de 99 840 euros par annulation des 2 496 actions de 40 euros chacune de montant nominal, anciennement détenues par la société PERRIN SERVICES DEVELOPPEMENT-PSD L'écart entre la valeur comptable des actions de la société DITER détenues par la société PERRIN SERVICES DEVELOPPEMENT-PSD et le montant de la réduction de capital, soit 421 123 euros, sera imputé sur le montant total de la prime de fusion, l'exédent, soit la somme de 390 947 euros, sera inscrit au passif du bilan de la société DITER au poste "capitaux propres" et sur lequel porteront les droits de tous les associés anciens et nouveaux. Le projet commun de fusion a été établi le 11 octobre 2019 et déposé au GTC d'AMIENS au nom des deux sociétés le 15 octobre 2019.